

Les provinces ont manifesté un intérêt similaire en ce qui a trait à la Commission économique conjointe Canada-Japon, ce qui a conduit à la mise en place de certains arrangements permettant aux provinces d'être associées à cet accord. Les provinces sont ainsi tenues au courant de l'évolution des discussions et des relations entre le Canada et le Japon.

Au chapitre de l'immigration, il y a eu mise en oeuvre en 1978 de quelques aspects de l'entente Cullen-Couture concernant l'immigration au Québec. De nombreuses consultations ont eu lieu entre les ministères fédéraux intéressés et des interlocuteurs québécois au sujet de l'affectation permanente d'agents d'immigration québécois dans des ambassades canadiennes à l'étranger. Des agents d'immigration du gouvernement du Québec sont déjà en place à Beyrouth, Rome et Buenos Aires.

Plusieurs provinces ont été associées à la visite au Canada d'une importante délégation de la Chine venue étudier l'enseignement audio-visuel. D'autre part, de nombreuses universités canadiennes, en accord avec des gouvernements provinciaux, se sont montrées intéressées à accueillir des étudiants chinois dans le cadre d'un programme annoncé l'été dernier par le gouvernement de Pékin visant à placer des étudiants dans les universités occidentales.

Visites

La direction de la coordination fédérale-provinciale a contribué à l'organisation des visites à l'étranger du Premier ministre de l'Ontario, M. Davis, à San Francisco et en Europe et (y dirigeant une délégation ministérielle) au Moyen-Orient, et celle du premier ministre de Terre-Neuve, M. Moores, qui s'est rendu à Oslo, Londres et en République fédérale d'Allemagne dans le cadre de la campagne de défense de la chasse du phoque. De plus, de nombreuses délégations ministérielles des dix provinces ont eu recours aux services du ministère pour l'organisation de leurs visites à l'extérieur du Canada.

Toujours en 1978, la direction a coordonné les visites du premier ministre Begin d'Israël à Montréal et à Toronto, du premier ministre Andreotti d'Italie à Québec et en Ontario, du ministre des Affaires étrangères de Belgique en Colombie-Britannique et du ministre du pétrole d'Arabie Saoudite en Alberta et en Ontario.

Coordination interministérielle

En 1978, le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE) a continué à appliquer la politique d'austérité du gouvernement par le biais du système de "programmation par pays" et d'autres initiatives, selon les besoins. Il a effectué des compressions et des réaffectations de personnel afin de s'assurer que les grandes priorités demeuraient respectées dans les limites des contraintes budgétaires. Dans le cadre d'une évaluation constante de l'affectation des